

# MORTAGNE ET VOUS



LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE DE MORTAGNE-AU-PERCHE - JUILLET 2020 - HORS SÉRIE

## UNE FEMME À LA MAIRIE DE MORTAGNE



Le nouveau conseil municipal de Mortagne-au-Perche compte 27 membres élus pour six ans.

Séance historique lundi 25 mai 2020. Virginie Valtier, pharmacienne, a été élue maire de Mortagne-au-Perche. C'est la première fois dans l'histoire de la ville qu'une femme accède à cette fonction. Dans le Forum du Carré du Perche aménagé spécialement pour tenir compte du contexte particulier du COVID-19, le nouveau conseil municipal a été installé. La tête de liste de « Vivons Mortagne ensemble » a été élue avec 27 voix. Jacki Desouche, le maire sortant, lui a alors remis l'écharpe tricolore qu'elle a enfilée pour la toute première



Virginie Valtier, maire de Mortagne-au-Perche.

fois. « *La responsabilité de cette écharpe est lourde, même si celle-ci est légère,* » a-t-elle déclaré, non sans émotion, dans la voix. Elle a tenu également à remercier ses prédécesseurs, Jean Claude Lenoir et Jacki Desouche qui « *m'ont inspiré.* » Virginie Valtier a aussi adressé un mot de remerciement à son équipe avant de conclure : « *Je ferai tout pour être à la hauteur du mandat dans le souci de défendre toujours l'intérêt collectif.* » Pour les six ans à venir, Madame le maire sera accompagnée par cinq adjoints et deux conseillers délégués.



# LE MAIRE ET SES ADJOINTS

Virginie **VALTIER**



MAIRE  
49 ANS, PHARMACIENNE

Claude **NOURY**



1<sup>er</sup> ADJOINT  
57 ANS, CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Michelle **LAMBERT**



2<sup>e</sup> ADJOINT, 73 ANS, RETRAITÉE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Dominique **VAUX**



3<sup>e</sup> ADJOINT  
57 ANS, GESTIONNAIRE EN LOGISTIQUE

Florence **SBILE**



4<sup>e</sup> ADJOINT  
46 ANS, URBANISTE

Julien **TANNEAU**



5<sup>e</sup> ADJOINT, 28 ANS,  
CADRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Philippe **AUVRAY**



CONSEILLER DÉLÉGUÉ, 60 ANS,  
RETRAITÉ, PRÉSIDENT DU Tc 61

Denis **PASQUERT**



CONSEILLER DÉLÉGUÉ  
54 ANS, AGRICULTEUR

# FAITES CON AVEC VO

Michèle  
**BESNARD**



73 ANS,  
RETRAITÉE

Michel  
**BOURHIS**



70 ANS,  
COMMERCANT RETRAITÉ

Annie  
**GAL**



66 ANS, RETRAITÉE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Angèle  
**JOUSSELIN**



43 ANS, COORDINATRICE  
ENFANCE JEUNESSE

Jean Claude  
**LENOIR**



75 ANS, PARLEMENTAIRE HONORAIRE,  
PRÉSIDENT DE LA CDC DU PAYS DE MORTAGNE

Mélanie  
**LOUVEL**



43 ANS,  
ASSISTANTE MATERNELLE

Antoine  
**MÉNARD**



41 ANS,  
ARCHITECTE PAYSAGISTE

Herlindis  
**PAESEN**



45 ANS,  
ARTISAN GLACIER

Angélique  
**GOUIN**



41 ANS,  
COMMERCANTE

Ophélie  
**SABBAHI**



34 ANS,  
RESPONSABLE DU CLIC ORNE EST

# NAISSANCE DES ÉLUS

Catherine  
**DECAEN**



50 ANS,  
NOTAIRE

Anabella  
**FERNANDES DIAS**



43 ANS,  
FEMME DE MÉNAGE

Anne  
**LAFITTE MAIQUES**



50 ANS,  
CHEF D'ENTREPRISE

Marie-Hélène  
**LAMOUR**



61 ANS, RETRAITÉE  
EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Jean-Paul  
**MADELAINE**



63 ANS, RETRAITÉ,  
ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CDC

Franck  
**MALASSIS**



49 ANS,  
FORMATEUR MFR DU PERCHE

Victorien  
**PIERRE**



33 ANS, EMPLOYÉ ADMINISTRATIF  
EN ENTREPRISE

Julien  
**POIRIER**



33 ANS,  
RESPONSABLE COMMERCIAL

Jean-Paul  
**SAUVAGE**



71 ANS,  
RETRAITÉ

## LISTE DES COMMISSIONS

Le Maire est président de droit de toutes les commissions

### Commission d'appels d'offre (CAO)

**Vice-présidents** : Philippe Auvray et Denis Pasquert

**Membres** : JP Madelaine - V Pierre - A Menard

**Membres suppléants** : M Lambert - MH Lamour

A Jouselin - M Bourhis - H Paesen

JC Lenoir suppléant de V Valtier

### Commission Communale d'Impôts Directs

**Vice-président** : Julien Tanneau

**Membres** : JP Madelaine - M Bourhis - D Vaux - MH Lamour

A Menard - V Pierre - M Lambert - F Malassis - F Sbile

D Pasquert - C Noury - P Auvray

### Commission Finances et Activités Economiques

**Vice-président** : Julien Tanneau

**Membres** : JP Madelaine - A Laffitte - M Bourhis

JC Lenoir - C Noury - M Lambert - D Vaux - F Sbile

D Pasquert - Ph Auvray

### Commissions Réseaux, Voirie, Transition Energetique

**Vice-président** : Philippe Auvray

**Membres** : JP Madelaine - A Ménard - V Pierre - M Bourhis

JP Sauvage - J Poirier

### Commission Urbanisme Bâtiments communaux

**Vice-président** : Denis Pasquert

**Membres** : JP Madelaine - A Lafitte - A Ménard

A Jouselin - JC Lenoir - A Gal - D Vaux - J Poirier

### Commission Environnement Cadre de Vie Patrimoine

**Vice-présidente** : Florence Sbile

**Membres** : A Lafitte - A Ménard - F Malassis - V Pierre

M Besnard - A Fernandes Dias - A Jouselin - A Gouin

JC Lenoir - A Gal - C Noury - C Decaen

### Commission Service à la population, Affaires Sociales

**Vice-présidente** : Michelle Lambert

**Membres** : MH Lamour - O Sabbahi - F Malassis - M Louvel

M Besnard - A Fernandes-Dias - A Jouselin - JP sauvage

A Gouin - C. Decaen

### Commission Vie Associative, Sportive Evènements et animations

**Vice-président** : Dominique Vaux

**Membres** : MH Lamour - A Gouin - O Sabbahi - F Malassis

M Louvel - A Fernandes Dias - JP Sauvage - H Paesen

### Commission Culture Communication Tourisme

**Vice-président** : Claude Noury

**Membres** : A Gouin - O Sabbahi - M Louvel - J Poirier

A Gal - C Decaen

### Commission de contrôle des listes électorales

M Bourhis



# VIRGINIE VALTIER

## MAIRE DE MORTAGNE-AU-PERCHE

Élue le 25 mai, Virginie Valtier va conduire les affaires de la commune de Mortagne-au-Perche durant les six prochaines années. Elle nous livre sa vision de l'avenir et explique comment elle va travailler.

**Vous êtes la première femme à accéder à la fonction de Maire dans l'histoire de la ville. Beaucoup y voient un symbole fort. Quel est votre sentiment sur la question ?**

« Je suis, bien sûr, très honorée d'être la première femme élue Maire de Mortagne-au-Perche et je reconnais volontiers la force symbolique de cette nomination. Mais, je suis aussi très lucide et bien consciente que cet « événement » est dans l'ordre des choses. C'est la conséquence de l'évolution de notre société. Désormais les femmes travaillent, exercent des métiers auparavant réservés aux hommes et, comme le précise l'article premier de la Constitution : « La Loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux ».

Je ne suis pas une féministe militante mais je constate que les équipes travaillent plus efficacement et sont plus créatives quand elles reposent sur un rapport équilibré hommes/femmes. On évite alors les difficultés caractéristiques des groupes exclusivement masculins ou féminins. »

**Dans quel état d'esprit êtes-vous depuis votre élection compte-tenu du contexte très particulier que nous traversons (COVID-19) ?**

« Le contexte très particulier qui nous est imposé par le COVID-19 provoque chez moi des attitudes ou des sentiments mêlés et contradictoires. Je suis mobilisée, prudente, raisonnablement inquiète mais volontairement optimiste.

**Mobilisée** pour apporter mon aide personnelle et professionnelle aux Mortagnais victimes de la pandémie, pour créer de bonnes conditions d'accueil des élèves dans nos écoles, pour soutenir la reprise des activités commerciales et économiques.

**Prudente** pour réussir le déconfinement en maintenant la nécessaire vigilance encore quelques temps. Il faut observer les mesures de distanciation sociale et de protection aussi dans les espaces publics (par exemple lors du marché).

**Raisonnement inquiète** car l'évolution des indicateurs économiques nous prévoit de grandes difficultés pour les entreprises et, par conséquent, des problèmes d'emploi.

**Résolument optimiste** car je connais la diversité et les capacités d'adaptation de notre tissu économique pour relancer l'activité avec pragmatisme et créativité. »

**Avec votre équipe municipale, quelles priorités allez-vous mettre en avant dans les semaines qui viennent ?**

« En ce début de mandat il faut que les commissions thématiques travaillent pour programmer les projets à réaliser en fonction des



urgences, des possibilités budgétaires, des subventions susceptibles d'être obtenues et des attentes des Mortagnais. Nous pourrions vous donner des informations plus précises quand cette réflexion aura porté ses fruits.

Dans les semaines qui viennent nous allons nous mobiliser pour réussir les opérations actuellement en cours de réalisation :

**Dans le domaine scolaire**, nous devons adapter le réseau scolaire aux contraintes imposées par l'urgence sanitaire et par la baisse des effectifs d'enfants scolarisés. Nous ferons évoluer la composition des menus dans les cantines afin de privilégier les circuits courts pour les produits bio. Cela engagera notre démarche vers la transition énergétique.

Dans le domaine périscolaire, nous avons la volonté d'améliorer les conditions d'accueil des enfants dans le centre aéré.

**Dans le domaine de la santé**, l'urgence sanitaire et les besoins de la population nous imposent de réaliser l'extension du pôle santé pour élargir l'offre de soins.

**Dans le domaine des bâtiments communaux**, les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville doivent être rapidement achevés pour améliorer la qualité des services au public. Puis, lorsque nous connaîtrons les résultats du diagnostic énergétique en cours, nous engagerons la rénovation thermique des bâtiments communaux.

**Dans les domaines de la communication et du tourisme**, nous agirons constamment pour renforcer l'attractivité de notre territoire. Nous serons, par conséquent, attentifs aux initiatives des associations culturelles et sportives. Nous encouragerons les projets d'animations et le développement du marché privilégiant les produits locaux. En améliorant la communication, nous poursuivrons deux objectifs : renforcer les solidarités entre les mortagnais et développer le tourisme. »

**Votre commune est adhérente à la Communauté de Communes du Pays de Mortagne-au-Perche. Comment envisagez-vous votre rôle au sein de la prochaine assemblée communautaire ?**

« Notre ville est, en effet, adhérente à la Communauté des Communes du Pays de Mortagne-au-Perche. Le nom de cette Intercommunalité souligne bien l'importance de notre ville qui constitue le pôle attractif dans notre secteur. Mortagne a donc un positionnement central qui l'oblige à jouer un rôle moteur dans le développement communautaire car il faut que Mortagne initie les projets pour créer une dynamique capable d'entraîner les autres communes.

Ces constats montrent qu'il est légitime qu'un élu mortagnais préside aux destinées de la Communauté des Communes pour tracer des perspectives d'avenir ambitieuses et solidaires.

En ce qui me concerne, je suis disponible pour assumer les responsabilités et remplir les missions qui me seraient confiées dans l'intérêt de notre commune solidaire de l'intercommunalité. »

**Vous êtes élue depuis quelques jours. Quel message souhaitez-vous adresser à vos administrés ?**

« Je souhaite tout d'abord exprimer toute ma reconnaissance aux Mortagnais et les assurer que notre Conseil Municipal aura le souci constant de servir l'intérêt général en portant une attention particulière aux administrés les plus fragiles.

Avant de vous proposer ma candidature à la fonction de Maire, j'ai voulu constituer une liste qui regrouperait des Mortagnais d'opinions différentes et engagés dans la vie associative. Grâce à la bonne volonté de tous ces militants bénévoles nous nous sommes rassemblés avec un objectif partagé : S'unir pour améliorer la qualité de notre vivre ensemble.

L'existence d'une seule liste est un symbole fort, alors, « Vivons Mortagne ensemble » et nous atteindrons notre objectif. »

*Propos recueillis par Bernard Bramoullé.*

## BIOGRAPHIE EXPRESS

### VIRGINIE VALTIER

- 49 ans née à Dieppe (Seine-Maritime)
- Mariée, une fille
- Elle a fait ses études en Seine-Maritime
- Docteur en Pharmacie, diplômée de la Faculté de Rouen
- Installée en officine à Mortagne-au-Perche, depuis 1999
- Conseillère municipale de 2014 à 2020